



INSECTICIDE PROFESSIONNEL

SPECIAL INSECTES VOLANTS



> **FORMULATION CURATIVE ET PREVENTIVE**

> **PROTEGE EFFICACEMENT ET DURABLEMENT**

> **AGIT PAR CONTACT ET PAR INGESTION**

APPLICATIONS

- Insecticide professionnel « spécial volants » destiné à la désinsectisation de tous locaux professionnels
- Agit efficacement sur : mouches, moustiques, moustiques tigres, ...

AVANTAGES

- Insecticide en aérosol agissant aussi bien par ingestion que par simple contact direct avec l'insecte.
 - Effet de protection rémanent sur les surfaces traitées par aspersion directe
 - Efficacité prouvée en laboratoires externes indépendants
 - Permet d'atteindre les endroits difficilement accessibles en hauteur
 - Pas d'accoutumance des insectes à la formule et ses principes actifs
- Formulation sèche sans retombée

MODE ET DOSES D'EMPLOI

- Bien agiter avant emploi. Sortir de la pièce après pulvérisation et laisser la pièce fermée.
- Ouvrir les fenêtres avant tout retour durable dans la pièce.

DOSES D'EMPLOI

Infestations : Pulvériser à environ 20 cm de distance sur les insectes ou dans les différents coins de la pièce. Traiter également les contours des fenêtres, portes et points d'accès sur lesquels les insectes ont l'habitude de se poser

Traitement courant ou préventif : Pulvériser le produit aux quatre coins de la pièce durant 8 à 10 secondes pour une pièce de 50 m³

REGLEMENTATION

DANGER. Contient : HYDROCARBONS C9 - C11 N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS.

EUH208 - Contient : Mélange de METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE et METHYLISOTHIAZOLINONE. Peut produire une réaction allergique.

Produit à usage biocide : TP 18 : Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes. Contient : 1(R)-transphénathrine ; CAS n°26046-85-5 ; 0,08% (m/m) et d-trans-tétraméthrine ; CAS n°1166-46-7 ; 0,12% (m/m). n° de lot et péremption : voir sur le marquage sur le dôme de l'aérosol.

H222 - Aérosol extrêmement inflammable. **H229 -** Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Peut provoquer somnolence ou vertiges. **H412 -** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **P102 -** Tenir hors de portée des enfants. **P210 -** Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. **P211 -** Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. **P251 -** Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. **P261 -** Éviter de respirer les aérosols. **P271 -** Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. **P273 -** Éviter le rejet dans l'environnement. **P312 -** Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise. **P410+P412 -** Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. **P501 -** Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux. Produit réservé à un usage professionnel. Consulter les instructions spécifiques sur la FDS. En cas d'urgence, contacter le +33 (0)1 45 42 59 59 (INRS pour la France).



INFORMATIONS LOGISTIQUES

Référence.....	AE179750
Contenu.....	insecticide
EAN 13.....	3 664 420 002 173
UV.....	aérosol de 1000 / 750 ml
PCB.....	colis de 6 aérosols
120 PCB / Pal.....	4 couches de 30 colis
Dimensions boîtier (mm) : d x h.....	65 x 300
Dimensions colis (cm) : L x l x h.....	20,5 x 13,8 x 34,6
Poids net.....	3,40 kg
Poids brut.....	4,80 kg
Soumis à TGAP.....	non



CARACTÉRISTIQUES

Aspect.....	liquide visqueux
Couleur.....	blanc
Densité.....	0,96 ± 0,01
pH pur.....	NA
Odeur.....	neutre
Composition.....	pyréthrinoides synergisés en émulsion aqueuse
Gaz propulseur.....	butane / propane
Réglementation (CE) n°1272/2008 CLP.....	GHS02 / GHS07
Stockage.....	hors gel et forte chaleur
Matériau emballage.....	acier recyclable